



INVITATION AUX MEMBRES DE COOPÉRATIVES

Colloque de formation 2019

Québec, 15 avril 2019

Chères coopératrices et chers coopérateurs,

La Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FÉCHAQC) vous invite à participer à son colloque annuel de formation le **1^{er} juin 2019** à l'hôtel **PALACE ROYAL**, au centre-ville de Québec.

La programmation du colloque est détaillée dans le document ci-joint. Une sélection de neuf ateliers vous est proposée. Bien entendu, plusieurs ateliers portent sur la gestion de votre coopérative. Nous avons aussi intégré quelques ateliers pour aider à la mobilisation de vos membres et pour répondre aux besoins émergents au sein des coopératives d'habitation.

Outre le fait de découvrir des outils de gestion et de mobilisation, ce colloque est l'occasion par excellence pour partager des connaissances et des compétences avec d'autres coopératrices et coopérateurs. Nous espérons d'ailleurs accueillir de nouveaux membres pour leur faire vivre le pouls du mouvement et consolider leur sentiment d'appartenance à nos valeurs et nos principes coopératifs.

Les frais d'inscription à ce colloque sont de 70\$ par personne incluant les repas et les collations. Chaque coopérative peut inscrire autant de participants qu'elle le désire. Il faut simplement remplir le formulaire d'inscription et le retourner avant le 21 mai 2019.

Nous offrons un service de transport gratuit pour les participants de la région de Chaudière Appalaches. Indiquez-nous votre besoin de transport dans le formulaire d'inscription.

Nous vous remercions pour votre belle participation au mouvement et espérons avoir la chance de vous retrouver au colloque.

Directrice générale

Déroulement du colloque

Samedi 1^{er} juin 2019

- 8 h 30 :** *Inscriptions*
 Viennoiseries, fruits, jus et café
- 9 h 00 :** *Mot de bienvenue*
 Nouvelles du Mouvement
- 9 h 15 :** *Ateliers de formation groupe A*
- 10 h 30 – 10 h 45 :** *Pause*
- 12 h 00 :** *Dîner*
- 13 h 15 :** *Ateliers de formation groupe B*
- 14 h 30-14 h 45 :** *Pause*
- 16 h 15 :** *Fin du colloque*

LES ATELIERS DE L'AVANT-MIDI (GROUPE A) 9H15 À 12H

ATELIER 1 : LE FINANCEMENT DES TRAVAUX MAJEURS POUR LES COOPS EN FIN DE CONVENTION

Plusieurs coopératives ont vu ou verront dans les prochaines années leur convention d'exploitation les liant à la SCHL se terminer. Cette étape représente de nombreux défis, en particulier au niveau de la gestion des finances de la coopérative et de la planification de travaux majeurs.

Cet atelier vise à permettre aux administrateurs d'envisager la gestion financière sous l'angle des prévisions budgétaires et du refinancement permettant de réaliser des travaux majeurs. Vous pourrez ainsi «déchiffrer» le processus de la préparation des prévisions budgétaires et vous approprier les différentes étapes du refinancement permettant la réalisation des travaux.

Cet atelier offert par la Caisse d'économie solidaire Desjardins s'adresse aux coopératives d'habitation dont la convention d'exploitation est terminée ou en voie de l'être.

ATELIER 2 : LA PARTICIPATION EN COOP D'HABITATION, COMMENT MOBILISER LES MEMBRES

Une demande de logement dans une coopérative d'habitation, n'est pas qu'une demande de logement, elle est aussi une demande d'adhésion à la coopérative. Vivre dans une coopérative est un choix. La personne qui fait ce choix et qui est choisie par la coopérative devient responsable, avec les autres membres, de prendre en charge son milieu de vie.

La question de la participation ou surtout de la non-participation des membres est une préoccupation de plusieurs coopératives d'habitation. Mobiliser les membres afin qu'ils se responsabilisent et contribuent à la vie coopérative devient parfois un défi. Comment réussir à mobiliser les membres au fil des années et à conserver une participation équitable des membres? Comment maintenir cette mobilisation et faire en sorte que les membres s'engagent envers leur communauté, leur milieu de vie?

ATELIER 3 : L'IMPORTANCE DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ET PÉRIODIQUES

Lorsque vient la présentation des états financiers à l'assemblée annuelle, beaucoup se sentent démunis et aimeraient être mieux outillés. Sans être un cours de comptabilité, cet atelier permet de mieux comprendre l'aspect financier de votre coopérative et d'évaluer sa situation financière à travers les états financiers annuels.

Quelle est la situation financière de la Coopérative? Que lire et comprendre dans les états financiers? Comment interpréter un bilan, un état des résultats, un actif net, etc.?

Au cours de l'année, le conseil d'administration a la responsabilité de faire un suivi rigoureux du budget. En consultant régulièrement les états financiers périodiques, la coopérative a la possibilité de s'ajuster au mieux et de conserver un équilibre budgétaire.

Cet atelier sera utile pour le conseil d'administration, le comité finances ou les membres, que ce soit pour la préparation de l'audit ou à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de votre coopérative, ou encore pour effectuer les suivis du budget.

ATELIER 4 : LE PLAN DE SÉCURITÉ INCENDIE ET MESURES D'URGENCE (PSI-MU) POUR LA SÉCURITÉ DES MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE

Les normes inscrites à la Loi sur le bâtiment et les règlements qui en découlent obligent les propriétaires d'immeubles à préparer un plan de sécurité incendie. Les coopératives qui possèdent des immeubles de neuf logements ou plus, sur trois étages ou plus, sont tenues de mettre en place un plan de sécurité incendie et des mesures d'urgence en cas de sinistre.

De plus, certaines instances exigent que le plan comporte un volet sur les mesures d'urgence en cas de sinistre afin que les membres et leurs familles soient en mesure de faire face à des événements de cette nature.

Cet atelier vous informera sur les exigences relatives au plan de sécurité incendie et aux mesures d'urgence. Nous vous présenterons et vous donnerons également accès à un modèle de plan d'urgence.

Cet atelier vous est présenté par Action- PMU qui a développé un modèle de plan de sécurité incendie et de mesures d'urgence en cas de sinistre pour des coopératives d'habitation

LES ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI (GROUPE B)

13H15 A 16H

ATELIER 5 : LES PROGRAMMES DE SUBVENTION DE LA SCHL : FINANCEMENT INITIAL ET FINANCEMENT DE PRÉSERVATION

La SCHL a développé au cours des dernières années des programmes de financement particulièrement intéressants pour les coopératives, notamment le financement initial et le financement de préservation.

Le Financement de préservation aide les coopératives en fournissant une aide financière qui couvre les coûts reliés à certaines expertises ou certains professionnels nécessaires à la préservation des projets. Vous pourriez recevoir un appui financier pour une analyse des besoins, une inspection immobilière, une analyse préliminaire de la faisabilité financière, une évaluation environnementale, une analyse de l'efficacité énergétique, etc. Le Financement initial pour sa part accorde des contributions ou des prêts pour aider à planifier les coûts de construction d'ensembles de logements abordables d'au moins 5 unités.

Vous pourrez aussi mieux comprendre comment utiliser le portail pour transmettre vos demandes de financement, pour suivre l'évolution de votre demande, etc.

Programmes offerts aux coopératives qui ont été développées par un programme de la SCHL.

ATELIER 6 : LA COOPERATIVE, ENTREPRISE LOCATRICE DE LOGEMENTS

Être à la fois locataire dans une coopérative et membre d'une personne morale, la coopérative qui en est propriétaire, équivaut à être individuellement locataire et devoir, collectivement, avoir des préoccupations de propriétaire.

L'atelier vise à permettre aux membres et administrateurs :

- de connaître les droits et obligations du locataire et de la coopérative;
- d'exercer les pouvoirs du locateur dans les limites que dictent les lois;
- de mettre en place de saines pratiques de gestion en matière de location de logements, de suivis de loyer et de recours possibles, incluant la Régie du logement.

ATELIER 7 : LES ENJEUX DES RÉNOVATIONS, DU FINANCEMENT À LA GESTION DES TRAVAUX ET DES MEMBRES

Vous avez un projet de rénovation à votre coopérative ? Que ce soit à propos du financement, des soumissions, des contrats, des garanties, et bien d'autres aspects, cet atelier vise à vous présenter les grandes étapes de la gestion d'un projet de rénovation.

Plusieurs outils, trucs et astuces ou procédés simples peuvent permettre de réduire grandement les malentendus et les insatisfactions ainsi que de mieux gérer les fameux avenants (les extras). Vous pourrez vous familiariser avec différents éléments avec la présentation de cas réels rencontrés au cours des dernières années, et bien entendu grâce à l'indispensable place réservée aux questions des membres en cours d'atelier.

À cet atelier, vous en apprendrez davantage sur la gestion des membres lors de travaux : de la communication en amont des travaux, jusqu'aux suivis, les échanges avec les entrepreneurs, les questions éventuelles au sujet des travaux, etc. Vous serez outillés pour que l'ensemble du projet de rénovation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

ATELIER 8 : AGRICULTURE URBAINE ET COMPOSTAGE URBAIN : INITIEZ-VOUS !

Jardiner en ville a plusieurs impacts positifs : embellir son milieu de vie et son quartier, diminuer l'effet d'îlot de chaleur, consommer des produits locaux et frais... En jardinant ensemble, on récolte plus que des légumes, on apprend à se connaître, on développe une vie communautaire et un sentiment d'appartenance à sa coopérative et à son quartier.

Grâce à la culture en bacs, n'importe quel type de surface peut servir à cultiver, que ce soit un toit, un balcon ou même une cour asphaltée. Si vous n'avez aucun espace à transformer en jardin à la coopérative, il existe beaucoup d'autres options.

En partenariat avec Craque-Bitume, collectif en écologie urbaine, venez découvrir les principes d'horticulture écologique : des techniques de jardinage (de la planification à la récolte), des trucs et conseils pratiques tels que le compagnonnage, l'aménagement d'un potager, la fabrication de bacs à réservoir d'eau intégré et de bacs fabriqués à partir de glacières de polystyrène, le *Balcompost* (composteur de balcon), le compostage communautaire et le *vermicompostage*.

L'Atelier présentera les nombreux avantages et la facilité du compostage urbain, en plus de démystifier certains a priori sur la pratique.

ATELIER 9 : LE BUDGET ET LA GESTION FINANCIÈRE : DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS

La gestion financière d'une coopérative s'avère parfois compliquée pour ses membres, mais elle demeure primordiale!

Cette gestion est garante d'une bonne santé immobilière, d'où l'importance de bien comprendre le budget. Il est primordial de prévoir les dépenses à venir pour les travaux, les développements répondant à la mission de la coopérative, et surtout constituer des réserves suffisantes pour bien planifier ses actions.

Afin d'atteindre un équilibre budgétaire et d'éviter les mauvaises surprises, des revenus conséquents sont nécessaires.

Sans être un cours de comptabilité, l'atelier proposé permet de mieux comprendre l'aspect financier de votre coopérative, que ce soit dans la planification, le montage et le suivi du budget, ainsi que dans l'évaluation de la situation financière.

MERCI A NOS PARTENAIRES

CAISSE.
 **D'ÉCONOMIE.**
SOLIDAIRE.

